

Procès-verbal Élection du Conseil d'administration

Assemblée générale - Jeudi 2 décembre 2021, Toulouse (Hôtel de Région)

28 structures présent·e·s:

Marine Berthet, Les cordes en ballade

Frédéric Bétous, Musique en chemin

Céline Boudy, Festival de la Vézère

Benoît Bradel, Passages Transfestival

Julien Caron, Festivals de la Chaise-Dieu

Albin de La Tour, Festival 1001 Notes

Jean Delescluse, Saoû chante Mozart

Michaël Dian, Festival de Chaillol

Elisabeth Dooms, Festival de musique sacrée de Perpignan

Nicolas Duroy, Musicalta

Paul Fournier, Les Traversées de Noirlac

Haude Hellio, Le Printemps de Bourges / Les Francofolies de La Rochelle

Robert-Nicolas Huet, Itinéraire baroque en Périgord

Aurélie Magnat, Festival international de Toulouse les Orgues

Cédric Martin, Biennale de Lyon

Jean-Michel Mathé, Festival international de musique de Besançon France Comté

Maria-Carmela Mini, Latitudes contemporaines

Vincent Morel, Bach en Combrailles

Florian Rochet, Les Flâneries Musicales de Reims

Emmeran Rollin, Festival de Rocamadour

Paul Rondin, Festival d'Avignon

Jackie Surjus-Collet, Aujourd'hui Musiques

David Théodoridès, Festival de Saintes

Benoît Thiebergien, Festival Détours de Babel

Philippe Toussaint, Septembre musical de l'Orne

Sylvie Violan, Festival international des Arts de Bordeaux

Nathalie Yeramian, 1000 Sources et Dordogne

22 membres ont donné pouvoir:

Laëtitia Auphan, Festival de musique baroque du Jura Isabelle Battioni, Festival d'Ambronay Dominique Bluzet, Festival de Pâques Claire Bodin, Présence Compositrices Marie-Pierre Bolzan, Midsummer Festival Laurent Bureau, Festival Européen Jeunes Talents Hélène Caron-Salmona, Festival de Quatuors du Lubéron Olivier Connan, Les Nuits Secrètes François Delagoutte, Rencontres musicales de Vézelay Fabrice Deverly, Festival baroque du Pays du Mont-Blanc Sabine Duthoit, NAME festival Roger Fontanel, D'jazz Nevers Festival Erwan Gouadec, Les Trans Musicales Mathilde Hellot, Les Musicales de Normandie Julien Kieffer, Quatuors à Bordeaux Alexandra Letuppe, Festival des Forêts Eric Montant, La Folle Journée François Naulot, Festival de Royaumont Nathalie Rappaport, Festival de Saint-Denis Sophie Scellier, Labeaume en musique Josette-Elise Tatin, Festival de Tarentaise Claire Weiss, Festival international de Colmar

Équipe France Festivals:

Alexandra Bobes Alexandru Bumbas Amandine Couraud Émilie Fallourd Camille Furnari

Ordre du jour

Élection des mandats arrivés à terme ou vacants au sein du Conseil d'administration de France Festivals

L'Assemblée générale de France Festival se réunit afin de procéder au renouvellement du Conseil d'administration.

La directrice, Alexandra Bobes, annonce les membres sortant du Conseil d'administration :

- Maria Carmela Mini, Latitudes Contemporaines
- Julien Caron, Festival de La Chaise-Dieu
- Paul Fournier, Festival les Traversées de Noirlac
- Jean-Michel Mathé, Festival international de musique Besançon Franche-Comté
- Alice Orange, Festival de Sablé
- Odile Pradem-Faure, Festival de Saintes
- Benoît Thiebergien, Détours de Babel

Il annonce ensuite les 7 candidat·e·s déclaré·e·s à l'élection :

- Elisabeth Dooms, Festival de Musique sacrée de Perpignan
- Nicolas Duroy, Musicalta
- Haude Hellio, Les Francofolies de La Rochelle / Le Printemps de Bourges
- Jean-Michel Mathé, Festival international de musique Besançon Franche-Comté
- Maria Carmela Mini, Latitudes Contemporaines
- David Théodoridès, Festival de Saintes,
- Nathalie Yeramian, Festival 1000 Sources et Dordogne

Chacun·e énonce sa motivation à vouloir rejoindre le Conseil d'administration de France Festivals. L'Assemblée générale procède ensuite aux élections.

Le nouveau Conseil d'administration est élu à l'unanimité des membres présent-e-s et représenté-e-s sur la base de 7 mandats vacants pour 7 candidats.

Alexandra Bobes procède ensuite à un tirage au sort afin d'attribuer aux élus la durée de leurs mandats :

Mandats de 6 ans :

Elisabeth Dooms Nicolas Duroy Haude Hellio David Théodoridès Nathalie Yeramian

Mandat de 4 ans :

Maria Carmela Mini

Mandat de 2 ans :

Jean-Michel Mathé

La séance est levée et le nouveau Conseil d'administration se réunit afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau.